



L'eau, un enjeu stratégique et sécuritaire pour les Nations Unies

Alors que les épisodes de sécheresse ou à l'inverse d'inondations s'intensifient, pour chaque État, la sécurité hydrique devient un enjeu de souveraineté majeur. Afin de garantir la protection et le partage de l'« or bleu », quel rôle les coopérations régionales et les Nations Unies sont-elles amenées à jouer ?

Par **Franck Galland**, spécialiste des questions sécuritaires liées aux ressources en eau, dirigeant de Environmental Emergency & Security Services – (ES)², cabinet d'ingénierie-conseil spécialisé en résilience urbaine, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique, auteur de *Guerre et eau : l'eau, enjeu stratégique des conflits modernes* (Robert Lafont, 2021).

Photo ci-dessus :

En février 2023, près du centre humanitaire de Bakhmout, en Ukraine, des habitants de la zone, sous les bombardements russes, remplissent des bouteilles d'eau à partir d'un nouveau point d'eau alimenté par un puits, obtenu après trois semaines de forages. Un an auparavant, dès les premières heures de la guerre en Ukraine, les infrastructures hydrauliques constituaient déjà une cible à privilégier pour les forces russes. (© Yasuyoshi Chiba/AFP)

Le manque d'eau s'impose comme un sujet de sécurité collective dans un large ensemble partant du Nord du Maroc, traversant l'Afrique du Nord et englobant le Sahel, arrivant ensuite au Proche et au Moyen-Orient, avant d'atteindre la péninsule indienne et de terminer sa course dans la partie septentrionale de la Chine. Sans oublier l'Australie et les Amériques (états de l'Ouest américain, Californie en tête ; Mexique ou encore Chili).

Il y a dix ans, le 22 mars 2012, lors de la journée mondiale de l'eau, Hillary Clinton, alors secrétaire d'État de Barack Obama, rendait en partie publiques les conclusions d'un rapport issu de la communauté américaine du renseignement, intitulé « *Global Water Security* » (1). Celui-ci dévoilait les scénarios de crise que le manque d'eau, ou, à l'inverse, l'excès d'eau causé par des inondations majeures, allaient induire, impliquant potentiellement

une réponse américaine, qu'elle soit d'ordre humanitaire, diplomatique ou militaire.

Depuis cette date, le Conseil de sécurité des Nations Unies a été régulièrement saisi de problématiques hydro-politiques à titre préventif. La République du Sénégal sut le faire avec intelligence alors qu'elle présidait le Conseil de sécurité. Le 22 novembre 2016, la rencontre n° 7818 allait en effet permettre de réunir les représentants de 69 gouvernements, incluant les 15 pays membres du Conseil de sécurité, pour parler du triptyque « Eau, paix et sécurité ». Ce thème est particulièrement cher au Sénégal, pays fondateur en 1972 d'une des rares initiatives hydro-diplomatiques transfrontalières existantes, l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui permet de gérer en commun les ressources en eau de la Mauritanie, de la Guinée-Conakry, du Mali et du Sénégal.



Pour aller plus loin

• David Blanchon, *Atlas mondial de l'eau*, cartographe : Aurélie Boissière, Autrement, février 2022.



Photo ci-dessous :

En 2009, en Cisjordanie, dans le village de Qarawat Bani Zeid, des organisations d'aide humanitaire apportent des réserves d'eau aux habitants palestiniens de la région. Plus récemment, en février 2023, trois rapporteurs de l'ONU dénonçaient les actes de « domicides » commis par l'État israélien. Selon ces experts en effet, les attaques israéliennes ont été volontairement portées vers les habitations et les moyens de subsistance des Palestiniens, y compris les structures d'approvisionnement en eau et d'assainissement. (© AFP/Menahem Kahana)

Mais, c'est en mode curatif que le Conseil est dorénavant de plus en plus souvent saisi, notamment dans le contexte de tensions permanentes entre Égypte et Soudan d'une part, et Éthiopie d'autre part. La raison tient à l'exploitation à venir du barrage Renaissance, dont la première pierre a été posée le 2 avril 2011 par feu le Premier ministre éthiopien Meles Zenawi, à un moment de chaos où la rue égyptienne réclamait le départ du président Hosni Mubarak dans la continuité des printemps arabes. Ce barrage éthiopien est destiné à être la plus grande réserve artificielle d'eau douce d'Afrique, avec un volume de 63 milliards de mètres cubes (m³), et disposera d'une puissance de 6000 mégawatts (MW).

Il est en revanche perçu par Le Caire comme une épée de Damoclès menaçant sa sécurité, tant alimentaire (avec un pays appelé à dépasser les 120 millions d'habitants à horizon 2030) qu'hydrique. Une réduction du débit du Nil, qui sert à couvrir 98 % des

“ De Daech en Syrie et en Irak, jusqu'aux belligérants impliqués sur les théâtres d'opérations de Libye, du Yémen et aujourd'hui d'Ukraine, jamais les infrastructures critiques hydrauliques n'auront, dans leur histoire, été aussi directement prises pour cibles. ”

besoins en eau de l'Égypte, ne saurait en effet être tolérée par le président Abdel Fattah al-Sissi en raison des impacts escomptés en termes de disponibilité de l'eau à vocation domestique, agricole, ou encore énergétique. Le barrage Renaissance est en effet considéré comme pouvant menacer les besoins de débit de fonctionnement du barrage hydroélectrique d'Assouan.

L'hydro-puissance turque sur l'Euphrate devient également un sujet de préoccupation pour les pays membres du Conseil de sécurité. Le traité signé en 1987, par lequel la Turquie s'engage à fournir à la Syrie un débit minimum de 500 m³/s quand l'Euphrate entre dans les frontières syriennes, n'est régulièrement pas respecté, occasionnant d'importants manques d'eau pour les populations syriennes ainsi que pour leur agriculture, de même que des perturbations en matière de génération hydroélectrique, provoquant des situations de black-out. Parallèlement, la Turquie fait face à une autre forme de contestation, cette fois en provenance d'Irak. Bagdad déplore en effet les conséquences de la mise en opération, depuis décembre 2020, du barrage Illisu, construit sur le Tigre. Ce méga-ouvrage hydroélectrique de 1200 MW de puissance, a des conséquences sur le flux du Tigre en entrée de territoire irakien, telles que les déplorent les autorités irakiennes.

L'autre ensemble amené à faire l'objet d'un regain d'intérêt de la part du Conseil de sécurité est l'Asie centrale, confrontée à un partage inégal de la ressource. Les deux tiers des habitants

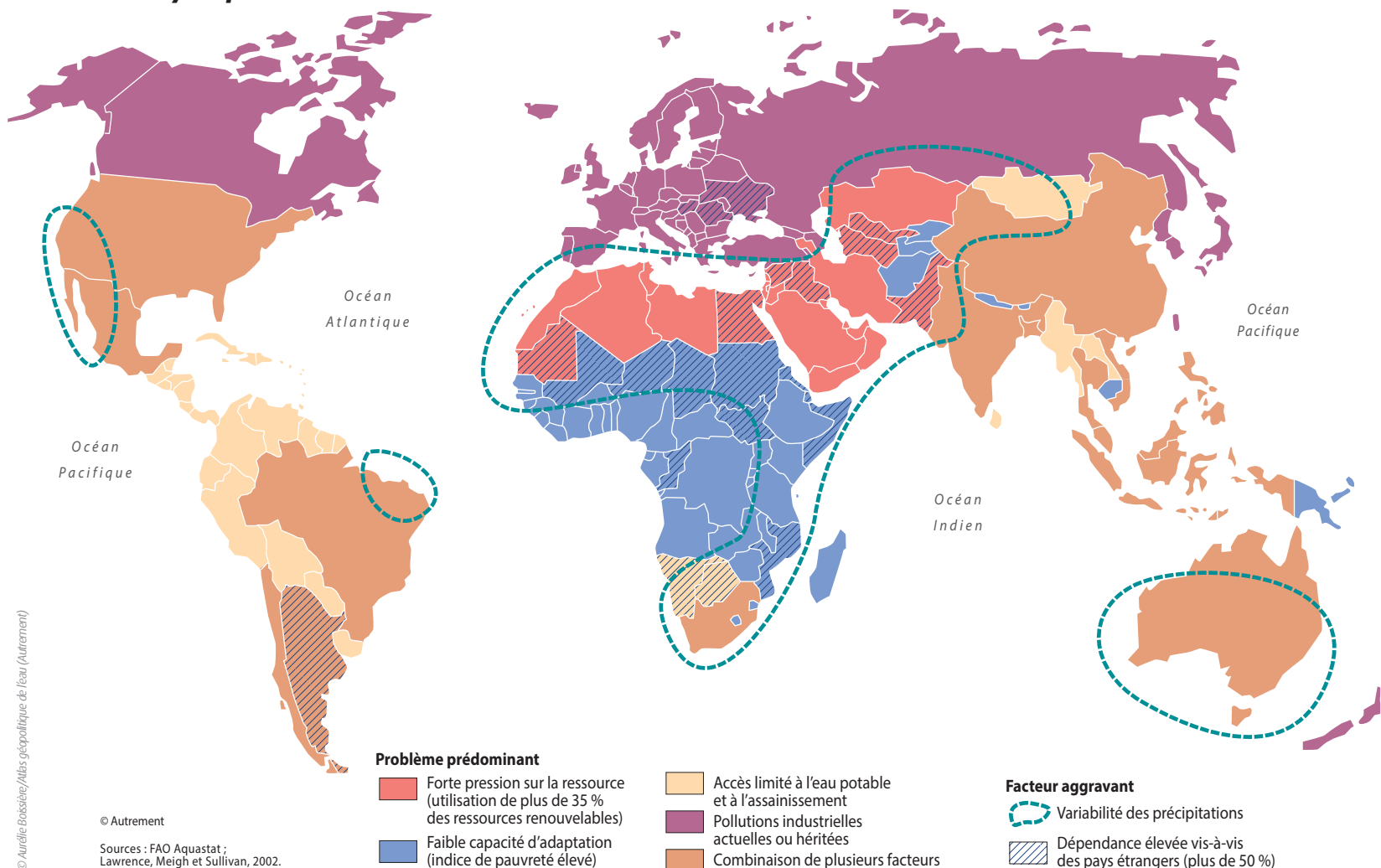
de cet espace dépendent à 90 % de l'Amou Darya et du Syr Darya, dans une géographie où deux pays sont hydro-dominants : le Kirghizstan et le Tadjikistan. En septembre 2022, en raison d'un conflit territorial lié à l'eau, des affrontements spontanés ont éclaté au point de faire une centaine de morts, entre Tadjiks de la région du Ferghana, dans le Nord du Tadjikistan, et Kirghizes issus de la ville de Batken et de ses environs, dans le Sud-Ouest du Kirghizstan. Le Tadjikistan est également vent debout contre le projet de grands barrages kirghizes (1900 et 300 MW) sur la rivière Naryn, un affluent du Syr Daria, situé dans l'Ouest du Kirghizstan. On comprend donc ici mieux pourquoi le Tadjikistan s'est présenté comme pays co-organisateur, avec les Pays-Bas, de la conférence des Nations Unies sur l'eau qui doit se tenir à New York du 22 au 25 mars 2023.

Cette conférence sera une première depuis 1977. Cela fera 46 ans, soit presque un demi-siècle, que les pays membres des Nations Unies n'auront pas travaillé ensemble lors d'une rencontre intergouvernementale consacrée aux problématiques d'eau douce ! Gageons qu'il ressorte de cette conférence, maintes fois espérée, la nomination d'un représentant spécial sur l'eau du Secrétaire général des Nations Unies, comme il en existe un depuis 2017 sur les océans. C'est le souhait de l'Allemagne et de 150 États membres dont la France, qui appellent de leurs vœux la création de ce poste stratégique, à la lecture des enjeux sécuritaires, économiques et sociaux que pose désormais « l'or bleu ». La future personne désignée, si le poste est créé, aura à l'évidence fort à faire pour être la voix du Secrétaire général au Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne la protection des infrastructures hydrauliques durant les conflits.

De Daech en Syrie et en Irak, jusqu'aux belligérants impliqués sur les théâtres d'opérations de Libye, du Yémen et aujourd'hui d'Ukraine, jamais les infrastructures critiques hydrauliques n'auront, dans leur histoire, été aussi directement prises pour cibles : sabotages, pollutions intentionnelles, frappes aériennes et de drones, tirs de missiles sol-sol. Ces exactions se font en



La situation hydrique en 2050



Pour aller plus loin

• Franck Galland, *Guerre et eau : l'eau, enjeu stratégique des conflits modernes*, Robert Laffont, mars 2021.



violation complète de la Convention de Genève du 12 août 1949, relative à la protection des populations en temps de guerre, qui interdit la destruction d'installations civiles (article 53), ou encore oblige à laisser les hôpitaux et les centres de soins fonctionner pour empêcher le développement d'épidémies (article 56). Les protocoles additionnels de 1977 sont également foulés aux pieds par ce qui se passe sous nos yeux, notamment dans leurs articles 54 (sur la protection des installations indispensables à la survie des populations) et 56 (sur l'interdiction de frapper des installations qui présentent un risque pour les populations comme les barrages, les digues, ou les centrales nucléaires). Les illustrations de ces violations ont été nombreuses en Syrie comme en Ukraine, dont les commanditaires devront un jour, espérons-le, répondre de leurs actes devant la Cour pénale internationale. Rappelons en effet que le second chef d'accusation qui a conduit à un mandat d'arrêt international visant le président soudanais Omar el-Béchir, suite à la crise du Darfour, a été « les actes consistant à contaminer les pompes à eau et à procéder au transfert forcé des populations » (2). Il s'agira également pour ce représentant spécial sur les questions d'eau d'aller faire de la diplomatie préventive à l'échelle

d'organismes de bassin, comme l'Organisation du Bassin du Nil, mais également au sein d'instances régionales de dialogue stratégique. Celles-ci seront en effet amenées de plus en plus à traiter de sujets comme les conséquences sécuritaires d'événements climatiques extrêmes et de la raréfaction structurelle des ressources en eau. C'est déjà le cas de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS). Née en 1996, sous le nom de « Shanghai 5 », en regroupant en plus de la Chine et de la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan, cette organisation a connu à partir de 2001 un élargissement politique notable vers l'Inde et le Pakistan, lui permettant de regrouper aujourd'hui quatre puissances nucléaires, 25 % du PIB mondial et trois milliards d'individus. Lors de son 22^e sommet, qui s'est tenu à Samarcande du 15 au 17 septembre 2022, une déclaration conjointe a mis en perspective le besoin de coopérer entre États membres et associés sur la sécurité hydrique et les enjeux sécuritaires liés au changement climatique. Cette réunion fut une occasion certaine de renforcer les positions prises lors du sommet de l'OCS de Bishkek, en juillet 2019, qui avaient abouti à des engagements de coopération concernant l'une des menaces les plus



significatives du moment : la dégradation de l'environnement et, en premier lieu, celle des ressources en eau.

Même logique au niveau de la Lancang-Mekong Commission (LMC), initiée par la Chine avec les États de sa zone d'influence (Laos, Cambodge, Myanmar) en y associant la Thaïlande, ainsi que le Vietnam — son éternel rival dans le Sud-Est asiatique. La 7^e réunion des ministres des Affaires étrangères de la LMC qui s'est tenue à Bagan, en Birmanie, le 4 juillet 2022, a ainsi conclu à la nécessité de parvenir à créer une plateforme de coopération et d'échange de données scientifiques et techniques sur les ressources en eau et à renforcer le rôle du LMC Water Resources Cooperation Center au travers d'un programme d'actions de coopération allant de 2023 à 2027.

“ Un représentant spécial des Nations Unies pour l'eau, s'il est nommé, devra avoir à cœur de traiter d'un sujet stratégique, dont on ne parle pas assez : celui de la vulnérabilité du couple eau-énergie. ”

Ensuite, un représentant spécial sur l'eau aura tout intérêt à convaincre les armées de préparer leur feuille de route sur les sujets « eau, climat et défense ». Primo-intervenants en situations post-catastrophes, comme dans les phases de sortie de crise post-conflits, les militaires vont devoir inévitablement augmenter leurs capacités de secours aux populations en renforçant leurs dotations en moyens mobiles de potabilisation et de distribution d'eau potable. Ces équipements seront aussi, à n'en pas douter, utiles aux forces armées dans leurs manœuvres de déploiement, comme dans leurs phases de stationnement, compte tenu de la résurgence de conflits de haute intensité, durant lesquels les infrastructures hydrauliques sont le plus souvent systématiquement détruites, comme nous l'avons vu précédemment.

Enfin, un représentant spécial des Nations Unies pour l'eau, s'il est nommé, devra avoir à cœur de traiter d'un sujet stratégique, dont on ne parle pas assez : celui de la vulnérabilité du couple eau-énergie. Si déjà 20 % des besoins énergétiques mondiaux servent à extraire ou à transporter de l'eau, cette part ne va faire qu'augmenter en raison de l'explosion de la demande en eau à vocation agricole, mais également de celle à vocations domestiques et industrielles. Il faut en effet aller chercher toujours plus loin l'eau précieuse à la consommation des villes et des hommes qui y vivent, qu'elle soit issue de nappes d'eau fossiles (comme celle de Disi aux confins saoudo-jordaniens destinée à alimenter en eau Aman, ou celle du Sahara septentrional qui fournit en eau les villes côtières libyennes) ; de fleuves (comme le Yangtze qui est devenu une artère fémorale pour l'alimentation en eau du Nord de la Chine au travers de deux canaux de dérivation) ; ou encore d'eau dessalée (comme celle de la côte est saoudienne qui est transportée sur des centaines de kilomètres afin d'alimenter en eau Riyad).

Mais force est également de constater que les ressources en eau sont devenues critiques pour nos sociétés hyper-connectées, soucieuses de leur confort. Il faut en effet beaucoup d'eau pour climatiser les appartements, remplir les piscines et refroidir les centres serveurs. C'est sans doute ici que l'on peut être légitimement inquiet, quand il est estimé qu'à horizon 2030, 13 % de l'électricité mondiale sera consommée par des *data centers*. Il va ainsi falloir mobiliser de plus en plus d'eau pour l'énergie : afin d'assurer le refroidissement des centrales nucléaires ; pour faire fonctionner la houille blanche, plus communément appelée énergie hydroélectrique ; sans compter les volumes colossaux d'eau nécessaires à l'extraction de métaux critiques pour la transition énergétique. Le lithium, le cobalt ou encore le nickel qui sont utilisés dans les batteries lithium-ion des véhicules électriques, de même que le cuivre dont la demande est appelée encore à augmenter en réponse aux nouvelles attentes de mobilité, sont très consommateurs en eau. Or, nombreux sont déjà les pays producteurs en stress hydrique avancé. C'est en particulier le cas du Chili, du Pérou, de l'Australie et de la Chine, alors que ces États sont définitivement devenus stratégiques en matière de production de métaux critiques.

Toutes ces raisons nous incitent à l'action, et, plus que jamais, à écrire que, sur fond de modifications climatiques dont le premier marqueur est l'eau, la sécurité hydrique est devenue un sujet de défense et de souveraineté qui doit être traité au premier rang des préoccupations nationales et internationales.

Franck Galland

Notes

(1) <https://rb.gy/neymmz>

(2) Cour pénale internationale, Chambre préliminaire, 12 juillet 2010. Deuxième décision relative à la requête de l'Accusation aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt, n°ICC-02/05 - 01/9, para. 38, concernant Omar Hassan Ahmad Al Bachir. Cité par la juriste internationale Laurence Boisson de Chazournes lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, le 12 janvier 2023 (<https://rb.gy/lbttki>).

Pour aller plus loin

• Franck Galland, *Le Grand jeu : chroniques géopolitiques de l'eau*, CNRS éditions, mars 2014.



Photo ci-dessous :

Au bord du lac Tchad. « De l'eau pour tous et pour la planète : arrêtons le gaspillage, changeons la donne, investissons dans l'avenir » était le thème de l'audition parlementaire aux Nations Unies en février 2023. L'assemblée précédait le prochain sommet mondial de l'ONU consacré à l'eau, en mars 2023 à New-York, la seconde édition depuis celle organisée en 1977. (© ONU Media)

